

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

.....
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT
.....

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice- Solidarité

DÉCRET D/2019.....115...../PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE BANGUI INSTITUANT UNE
ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE
(OAPI), ACTE DU 14 DECEMBRE 2015 DE LA CONFERENCE
DIPLOMATIQUE TENUE A BAMAKO.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2018/001/AN du 14 décembre 2018, autorisant la ratification ;

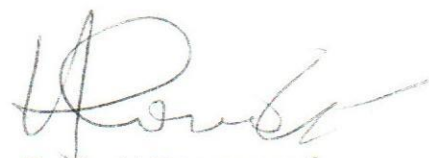
Vu le Décret D/2019/.....114...../PRG/SGG du 09 AVR 2019... portant
Promulgation de la Loi L/2018/001/AN du 14 décembre 2018 ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de BANGUI instituant une organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Acte du 14 décembre 2015 de la Conférence Diplomatique tenue à Bamako.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 09 AVR 2019



Prof. ALPHA CONDÉ